



Procès-verbal
Assemblée générale de printemps – 30 juin 2021

Auteure	Aline Gillioz-Vuillaume
----------------	-------------------------

Séance	Assemblée générale de printemps
Date/Heure	30 juin 2021 – 19h00
Lieu	Ô Vergers d'Ajoie, Porrentruy

Participant-e-s	32 personnes (selon liste des présences)
------------------------	--

Invité-e-s	Mme Anaïs Cuenat, Manager de ville Porrentruy M. Gabriel Voirol, Maire de Porrentruy M. Dominique Vallat, commissaire de police, Porrentruy M. Huber, représentant de la Municipalité de Porrentruy
-------------------	--

Excusé-e-s	15 personnes excusées
-------------------	-----------------------

Ordre du jour	<ol style="list-style-type: none">1. Accueil et mot du Président2. Nomination des scrutateurs3. Approbation du procès-verbal de l'AG d'automne 20194. Comptes 2019 / 20205. Rapport des vérificateurs, approbation des comptes 2019 et 20206. Budget 20217. Admissions / démissions8. Activités 2020/20219. Divers
----------------------	--

1. Accueil et mot du Président

Thomas Schaffter souhaite la bienvenue aux membres présents. Cette assemblée a une saveur particulière après 1 ans et demi de crise sanitaire, par chance le climat se détend dans tous les domaines. Il relève la bonne fréquentation de l'assemblée puisque nous sommes 32 personnes présentes.

M. Schaffter accueille et salue particulièrement les personnes invitées à prendre part à notre séance, à M. Gabriel Voirol, maire de Porrentruy, M. Dominique Vallat, commissaire de Police et M. Jérémy Huber, chef du service UEI qui vont présenter le projet de circulation et stationnement en ville de Porrentruy.

Thomas Schaffter demande une modification de l'ordre du jour concernant la présentation des comptes 2019 et 2020, pour les raisons exposées ci-dessous :

- A fin 2019, sur proposition du comité, l'AG a validé la mise en place d'un système de gestion comptable et a nommé Révi Ajoie comme organe de révision, devenu GNG Fiduciaire
- Nouveau logiciel de comptabilité acquis durant le 2^e semestre 2020 auprès de la société AZ Informatique
- Reprise de l'ensemble des écritures comptables 2018 / 2019 et 2020 pour disposer d'une comptabilité analytique et d'un bilan reflétant la situation patrimoniale de l'association
- Impossibilité de se réunir en raison du COVID durant plusieurs mois
- Suivi des cotisations par ce système, sur la base d'une facturation
- Raison des rappels 2019 envoyés récemment

De plus, vu la forte évolution du volume des bons il est prévu d'informatiser et intégrer la gestion des stocks dans le nouveau logiciel de comptabilité.

L'assemblée accepte la modification d'ordre du jour.

2. Nomination des scrutateurs

M Patrick Waespe est nommé scrutateur.

3. Approbation du procès-verbal de l'AG d'automne 2019

Le procès-verbal de l'assemblée générale est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

4. Comptes 2019 / 2020

Comme approuvée par l'assemblée au point 1 de l'ordre du jour, la présentation des comptes 2019 et 2020 se fera lors de l'assemblée d'automne 2021. Durant l'année 2020, votre comité n'a pas pu se réunir comme il le souhaitait, cependant 2 réunions en visio-conférence et 2 fois en présentiel ont eu lieu durant le Covid. Il a notamment décidé de renoncer à la facturation des cotisations 2020, afin de soutenir les commerces.

Un nouveau mode de facturation des cotisations a été mis en place, sous mode de facture QR, ceci afin de faciliter la gestion à court terme. La Révision avec GNG fiduciaire est en cours.

Voici cependant quelques chiffres importants à retenir et notamment l'explosion de la vente des bons UCA depuis 2012.

	Valeur émission des bons	Bons vendus	Bons remboursés
Bons émis 2012	320'000.00	253'156.00	234'858.00
Bons émis 2013	320'000.00	299'049.00	291'757.00
Bons émis 2014	390'000.00	384'186.00	388'040.00
Bons émis 2015	320'000.00	274'512.00	295'082.25
Bons émis 2016	370'000.00	368'287.00	283'742.40
Bons émis 2017	450'000.00	435'559.00	343'309.45
Bons émis 2018	460'000.00	497'469.50	432'265.25
Bons émis 2019	920'000.00	480'434.10	439'839.80
Bons émis 2020	430'000.00	726'030.00	607'624.05
Totaux	3'980'000.00	3'718'682.60	3'424'688.45

La forte augmentation de la vente des bons est en partie due au soutien des pouvoirs publics, notamment la Municipalité de Porrentruy et le SIDP qui ont permis la vente des bons UCA avec un rabais de 10 %.

De plus, le soutien des entreprises est très précieux, elles offrent régulièrement des bons UCA à leurs collaborateurs. On peut aussi constater que les bons AC-Ju n'ont pas prêté à la vente des bons UCA. Thomas Schaffter, aussi président de l'association cantonale AC-JU précise que ces bons n'ont pas été émis pour faire de l'ombre aux bons UCA. Il fallait répondre à une demande de certaines institutions cantonales, comme par exemple l'Hôpital du Jura, qui souhaitait offrir des bons cantonaux à son personnel. A ce jour, ce sont 5 millions de bons AC-Ju qui ont été vendus.

5. Rapport des vérificateurs, approbation des comptes 2019 et 2020

Reporté selon décision en début d'assemblée,

6. Budget 2021

Comme vous l'aurez constaté lors de la dernière facturation, le montant des cotisations pour l'année 2021 reste inchangé.

Budget 2021

PRODUITS	CHF	CHF	CHARGES
Cotisations membres UCA	25'000.00	11'580.00	Salaires secrétaire
Gain 2,5% sur encaissement bons	12'500.00	800.00	Charges sociales
Sponsoring manifestations	2'000.00	1'000.00	Frais AG, Comité
Dons, soutiens, subventions	1'000.00	0.00	Indemnités Comité
		450.00	Frais de banque
		0.00	Loyer
Total produits	40'500.00	1'000.00	Dons
		250.00	Assurances
			Frais de secrétariat et comptabilité
		200.00	
		1000.00	Matériel de bureau
		7'500.00	Production carnet et bons UCA
		500.00	Site internet et informatique
		5'000.00	Publicité
		3'000.00	Manifestations
		1'000.00	Frais divers
		2'000.00	Cotisation Association cantonale
		0.00	Impôts
		35'280.00	Total charges

Bénéfice

CHF 5'220.00

Le budget est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

7. Admissions / démissions

Admissions

- Au Jardin de Cérès, Mme Rolande Willemin, Porrentruy, 25.03.2021
- Tea-Room Les Tilleuls, Mme Marie-Pierre Tatti, Porrentruy, mai 2021
- Restaurant Le Cockpit, Mme Stéphanie Lansucki, Bressaucourt, 11.05.2021
- Restaurant Le Raisin, Mme Gherabi Nadia, Alle, 08.05.2021
- Institut de beauté Liberty, Mme France Farine Terrier, Porrentruy, 08.05.2021
- Villasa SA, Mme Asaelle Welschinger, Porrentruy, 05.05.2021
- Institut de beauté Les Matins Bleus, Mme Félicie Périat, Porrentruy, 18.12.2020
- Animal City, Mme Eveline Strahm, Porrentruy, 26.06.2020
- Cabinet thérapeutique Isabelle Zwahlen, Porrentruy, 16.12.2020
- Le Caram'Bar, Mme Mégan Vallat, Porrentruy, 04.08.2020
- Colorama, M. Salvador Sanchez, Porrentruy, 19.03.2020
- Cypres, Mme Danièle Laville, Rocourt, 19.05.2020
- Restaurant Hôtel de la Gare, M. Stéphane Dick, Porrentruy, juin 2021

Démissions

R. Boillat Cycles, Porrentruy
Agence de voyages Nathalie Balmer, Porrentruy
Boutique Gabrielle, Porrentruy
Restaurant Auberge Bellevue, Roche d'Or

L'association compte 155 membres à ce jour.

8. Activités 2020/2021

- a) COVID-19: secteur très touché – soutien des pouvoirs publics et de vos associations
- b) Action 10 % Municipalité / SIDP
- c) Solderies d'été : 27 et 28 août 2021
- d) Animations de fin d'année : Saint-Nicolas, Nocturnes
- e) Information de la manager de ville, Anaïs Cuenat

- a) Le secteur du commerce de détail a été très durement touché durant cette période de crise sanitaire. Certaines enseignes ont disparu et c'est très regrettable. Les pouvoirs publics ont apporté un précieux soutien, même si cela a pris du temps pour indemniser les commerces. Votre association et l'AC-Ju ont travaillé d'arrache-pied avec les autorités cantonales et fédérales. Des séances hebdomadaires se sont tenues entre l'AC-Ju et les autorités afin de défendre au mieux les intérêts du commerce de détail.
- b) Très bons résultats de la vente des bons UCA avec le rabais de 10 % qui a pu être mis en place, grâce cette année au soutien de la Municipalité de Porrentruy, qui a pris en charge CHF 30'000.00 sur la vente des bons.
- c) Solderie d'été – ce point sera expliqué par Anaïs Cuenat au point suivant
- d) St-Nicolas – le groupe de travail continue et la fête aura lieu, vraisemblablement le 4 décembre prochain, pour autant que la situation sanitaire reste stable. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles et donateurs pour la manifestation, qui rencontre chaque année un grand succès au près des familles. Mme Christine Bastet garde le pilotage du groupe de travail. Toute personne intéressée peut dès à présent lui faire part de son intérêt au 079 579 41 70.
Les Nocturnes 2021 auront lieu aussi cette année, pour autant que la situation sanitaire reste stable. Aucune date n'a été retenue pour le moment. Des informations vous parviendront ultérieurement.
- e) Manager de ville, Anaïs Cuenat – Une décoration a été mise en place à la rue du 23-Juin. Celle-ci a pour but de tirer l'œil depuis l'Esplanade et inciter les clients à se rendre en vieille-ville. Cette décoration restera en place durant tout l'été. Elle sera renouvelée 2x par année. Des décorations hivernales seront également mises en place.
Madame Carole Voisard propose de faire un marquage au sol pour faire le lien entre Esplanade et vieille-ville. M. Voirol indique qu'il y a actuellement des réflexions en cours pour faire le lien, mais que faire un marquage temporaire serait onéreux sans forcément apporter une meilleure visibilité.
Dans le courant des mois de mai et juin de cette année, un concours de fleurissement pour les habitants et les commerçants a été mis en place. Anaïs Cuenat fait remarquer que la participation a été très faible et qu'en l'état cette opération est un échec. Elle ne sera certainement pas reconduite en 2022.
Les 27 et 28 août 2021 se tiendra La Solderie. A ce jour, il y a déjà 19 commerces inscrits. Le centre névralgique sera comme l'année passée à la rue du 23-Juin. La fête pourrait s'étendre à la rue des Annonciades, en cas de forte demande. Les cars postaux seront déviés et les travaux de la rue Trouillat devraient être terminés. Les conditions restent les mêmes qu'en 2020, à savoir la gratuité de la participation, mise à disposition gratuite d'un banc de foire (dans la limite des stocks disponibles). Il est aussi bon de préciser que cette Solderie ne doit pas se transformer en Braderie. Il s'agit d'une fête commerciale avant tout. La Municipalité

gère et prend à sa charge les frais de communication (publicité, etc...). Il est aussi prévu qu'une ou deux animations soient mises en place. Les personnes intéressées, peuvent s'adresser à Anaïs Cuenat.

Un projet de boutique éphémère est en cours, mais Anaïs Cuenat ne souhaite pas développer pour le moment. D'autres informations suivront.

9. Divers

Présentation de MM. Jérémy Huber et Dominique Vallat de la Municipalité de Porrentruy sur le projet d'aménagement du stationnement de ville de Porrentruy (voir le document en annexe).

Quelques précisions :

Les travaux à la rue des Bennelats débuteront dans le courant de l'année 2022.

Possibilité pour les commerçants d'acquiescer auprès du guichet de la Municipalité des jetons pour le stationnement. Ils pourraient être remis aux clients pour prolonger la demie heure gratuite de stationnement en vieille-ville. 1 jeton = 10 centimes

Une amélioration de la signalisation des places de parc derrière les BKW sera apportée, car ce parking n'est pas très visible.

Manque de places au parking de la Colombière actuellement. M. Voirol dit être conscient de ce problème.

Le parking Lang se remplit bien aussi. La partie supérieure est déjà bien occupée. Les macarons à CHF 40.00 sont au prix de CHF 20.00 pour les membres UCA. Ils peuvent être obtenus au guichet de la Police municipale. Ils passeront à CHF 30.00 l'année prochaine, et CHF 60.00 pour les non-membres.

Une réflexion est en cours pour déterminer l'opportunité de fixer des tranches horaires pour les macarons afin de favoriser le déplacement des véhicules.

Stratégie de tarification plus chère à l'intérieur de la ville et moins chère à l'extérieur.

Attendre l'évolution des places de parc au centre Esplanade. Toutes les remarques et suggestions sont les bienvenues.

Aménagements provisoires – jusqu'à quand seront-ils en place ? Les bacs étaient très moches. Définir plus clairement les marquages aux entrées de ville. Réduction de la vitesse en centre-ville, bons résultats. Il est à noter que tous ces aménagements provisoires ont eu un coût de CHF 80'000 francs pour la Municipalité

Les places de parc de l'Allée des Soupirs seront maintenues. Ainsi que l'Inter.

La séance est levée à 20h40

Pour le procès-verbal
Aline Gillioz-Vuillaume